

Québec, le 30 mars 2004

Envoi par courrier et par télécopieur :

Ministère de l'Environnement
Mme Nathalie Martel
Édifce Marie-Guyart, 6^{ème} étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet d'installation du gazoduc Bécancour par la Société en commandite
 Gaz Métro
 Questions complémentaires du 30 mars 2004, questions 1 à 6

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet d'installation du gazoduc Bécancour par la Société en commandite Gaz Métro, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier vous soumet les questions suivantes.

Veuillez trouver, annexée à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses dans les plus brefs délais.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.

Suzanne Bouchard

Au MENV :

1. À la lumière des documents récemment déposés et des informations obtenues en audience publique, est-ce que des éléments particuliers suscitent des préoccupations ou un questionnement supplémentaire de votre part?
2. Le promoteur mentionne que, concernant le suivi environnemental du projet d'installation du gazoduc entre Lachenaie et le réseau PNGTS par Gazoduc TQM, un rapport aurait été déposé au ministère de l'Environnement en mars 2001 ainsi que trois rapports sur la plante à statut précaire, entre 1999 et 2002 (DA21). Pourriez-vous déposer ces documents à la commission?
3. Quelle durée devrait avoir le suivi environnemental à la suite de l'installation du gazoduc, notamment pour la transplantation de la Woodwardie de Virginie et les milieux humides? Pour quelles raisons?
4. Il a été mentionné lors de l'audience publique que la colonie de Woodwardie de Virginie présente sur le tracé privilégié par le promoteur « est un peuplement d'importance 7 » (DT1, p. 71). Pourriez-vous expliquer cette classification?
5. Quelle pourrait être l'ampleur de la compaction causée au substrat du milieu aquatique par la construction de jetées dans le fleuve Saint-Laurent tel que prévu par le promoteur? Quel pourrait être l'impact sur le milieu?
6. Est-ce que la période au cours de laquelle a été réalisé l'inventaire des espèces floristiques est adéquate?